

35-113

Décret n° 95-144 DU 8 AOÛT 1995  
portant nomination de Monsieur (NGAGNON Louis Patrice)  
en qualité de Directeur du Laboratoire National  
des Travaux Publics.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 010-80 du 19 mars 1986 portant création du Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 91-1021 du 28 décembre 1991 portant attributions et organisation du Ministère des Travaux Publics, de la Construction et de l'Urbanisme ;

Vu le décret n° 87-315 du 16 juin 1987 approuvant les statuts du Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 87-798 du 30 décembre 1987 portant organisation et attributions de la Direction Générale du Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article premier : Monsieur (NGAGNON Louis Patrice), Ingénieur des Travaux Publics, est nommé Directeur du Laboratoire National des Travaux Publics en remplacement de Monsieur (KABANZA-SAMBA Paul) appelé à d'autres fonctions.

.../...

Article 2 : Monsieur (NGAGNON Louis Patrice) percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

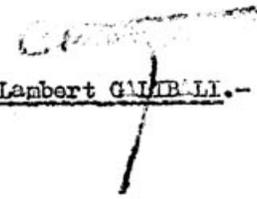
Article 3 : Le présent décret, qui prend effet, à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur (NGAGNON Louis Patrice) sera enregistré, publié au Journal Officiel, et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 8 Août 1995

  
Général Jacques Joachim YHOBY-OPANGO.-

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement :

Le Ministre de l'Équipement  
et des Travaux Publics,

  
Lambert GAMBALI.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,  
chargé du Plan et de la Prospective,

  
Ngila HOUGOUNGUA-ANKOBO.-